

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Francis MARQUES.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

❧❧❧

**24 - MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES
BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'OLORON STE MARIE**

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que la Ville d'Oloron Sainte-Marie a conclu un marché d'exploitation de ses installations thermiques avec la société DALKIA à compter du 1^{er} janvier 2009 pour une durée de 8 ans. Le marché arrive donc à terme le 31 Décembre 2016.

Le montant du marché estimé est de 1 328 522,55 € H.T.

Afin de ne pas interrompre les prestations de maintenance et de dépannage en pleine saison de chauffe, il est proposé de prolonger le marché actuel pour une durée de 6 mois, jusqu'au 30 Juin 2017, date à partir de laquelle un nouveau contrat de maintenance devra être attribué.

Le montant annuel de la prestation incluant l'avenant s'élève à 161 285,58 € H.T. soit pour la période concernée la somme de 80 642,79 € H.T. ce qui représente une augmentation de 6% du marché initial.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant correspondant,
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 29 septembre 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/ 10/ 2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

